



SIMPLICITÉ

SÉCURITÉ

GAIN DE TEMPS

Les +

Pour vous

- Vous n'avez plus à imprimer les bulletins de salaire.
- Vous n'avez plus à vous soucier des délais et des aléas postaux.
- Vous n'êtes plus sollicité par vos salariés égarant les bulletins de salaires.
- Vous sécurisez la transmission des bulletins de salaires (respect des normes RGPD*).

* def RGPD



Pour vos salariés

- Ils bénéficient d'un coffre fort pour l'ensemble de leurs besoins administratifs.
- Ils n'ont plus à stocker physiquement leurs documents.
- La recherche de document est simplifiée grâce au classement automatique.
- L'accès aux documents se fait n'importe quand et n'importe où (via ordinateur, téléphone ou tablette).
- Le coffre fort protège de la perte, du vol, de l'incendie mais aussi de la panne d'ordinateur.
- Un accès à vie même s'ils changent d'entreprise.

Grâce à notre solution partenaire eDocPerso :

Protégez vos données



Vos données et les documents archivés sur eDocPerso sont hébergés en France, dans un cloud souverain. Nos coffres-forts sont régulièrement audités par des organismes indépendants et sont certifiés AFNOR NF203CCFN garantissant la conformité à la norme NF Z42-020.

Garantissez la confidentialité de vos données



eDocPerso n'a, en aucun cas, accès à vos données et ne les communique à aucun tiers. Vos données de connexion sont chiffrées de bout en bout afin d'être sécurisées.

Préservez l'intégrité de vos documents



eDocPerso s'engage à archiver vos documents dans leur version originale à vie. Non altérables, vos documents certifiés restent accessibles à tout moment.



A savoir :

L'envoi des bulletins par simple email met l'employeur en risque car ces méthodes de transmissions ne respectent pas les normes RGPD.